

Traitement d'un angiome Plan par Laser vasculaire à colorant pulsé

Les angiomes plans (taches de vin) sont des anomalies vasculaires congénitales rares pouvant siéger en tout point du tégument et dont le préjudice esthétique est très différent selon leur localisation. Les lasers à colorant pulsés constituent aujourd'hui la technique de choix du traitement des angiomes plans et devraient, en raison de leur innocuité, être utilisés en première intention dans tous les cas. C'est particulièrement vrai chez l'enfant où ils sont seuls autorisés conformément à l'étude d'évaluation menée par l'ANAES en 1998.

Le but du traitement est de provoquer la destruction des vaisseaux sanguins en surnombre dans cet angiome par un procédé thermique (chaleur) tout en respectant les tissus sains, donc sans cicatrice. Il s'agit d'un traitement long qui nécessite plusieurs séances espacées de quelques mois. Il n'est pas possible de prévoir exactement le nombre total de passages nécessaires (pouvant dépasser 10) ni le résultat final. L'éclaircissement de l'angiome se fait progressivement mais aboutit rarement à une disparition totale surtout si le traitement est débuté tardivement car l'âge de début du traitement représente certainement un facteur important du pronostic.

La douleur : les impacts laser sont assez douloureux et peuvent nécessiter une anesthésie locale par application de crème anesthésiante 2 heures avant la séance ou par injection d'anesthésique locorégionale. Pour les très jeunes enfants une anesthésie générale de courte durée reste souvent obligatoire.

Les suites : un purpura (comme un hématome) apparaît immédiatement et dure en général une douzaine de jours. Un œdème apparaît au bout de quelques heures et dure 3 à 4 jours. Quelques croûtes peuvent apparaître au bout de quelques jours mais elles s'éliminent spontanément à condition de ne pas les arracher. Ces suites sont souvent non douloureuses mais impressionnantes.

Les soins après la séance : des pulvérisations d'eau thermale et des applications de crème apaisante ou cicatrisante sont recommandées. Un maquillage-camouflage est autorisé afin de permettre une vie sociale convenable et une protection solaire par écran total reste indispensable dans les suites du traitement.

Les complications :

- Les hyperpigmentations sont fréquentes, survenant de préférence sur les peaux foncées ou les membres inférieurs. Cela disparaît spontanément mais peut être accéléré par divers traitements topiques.
- Les hypochromies posent davantage de problèmes surtout chez les patients avec une peau foncée.
- Les risques oculaires existent ce qui implique une protection des yeux.
- Le risque cicatriciel est extrêmement modéré et souvent en rapport avec un surdosage accidentel.

Cotation : la nomenclature de la sécurité sociale permet une prise en charge par les organismes de Sécurité Sociale. Pour cette prise en charge votre médecin remplira une demande d'entente préalable.

Cette fiche d'information recommandée par le Groupe Laser de la Société Française de Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.

Auquel cas, le patient confirme par la lecture et la signature de cette fiche, que les explications et les risques ont été compris et que votre dermatologue vous a donné toutes informations nécessaires au bon déroulement de votre soin.

**Date et Signature précédées de la mention
« lu et approuvée » :**